

# La chimère du Smic européen revient au centre de la campagne

---

 [mediapart.fr/journal/france/070519/la-chimere-du-smic-europeen-revient-au-centre-de-la-campagne](https://mediapart.fr/journal/france/070519/la-chimere-du-smic-europeen-revient-au-centre-de-la-campagne)

7 mai 2019 Par Manuel Jardinaud

À trois semaines du scrutin des européennes, chaque liste dévoile enfin des pans entiers de son programme, le dernier en date étant celui de la liste PS-Place publique le 6 mai. La thématique sociale y est présente, principalement à gauche, mais aussi chez Renaissance, l'alliance de La République en marche (LREM), du MoDem et d'Agir. Au centre du débat, la mise en place d'un Smic européen, censé être la pierre angulaire de toute politique sociale qui se respecte désormais dans l'UE. Or, obliger certains pays à se doter d'un Smic, ou faire en sorte que ceux qui ont un salaire minimum très faible puissent le relever à la hauteur de ce que proposent les candidats, est pour le moment impossible. De fait, en l'état, l'Union européenne n'a pas la capacité juridique de forcer les pays sur ce sujet par voie de directive, cela restant hors de ses compétences à l'instar de nombreux thèmes sociaux. Depuis le traité de Rome de 1957, les droits sociaux ont toujours été considérés comme secondaires, par rapport aux droits économiques des entreprises.

En Europe, aujourd'hui, un salaire minimum est en vigueur dans la grande majorité des membres de l'UE. Mais ce n'est pas le cas en Italie, en Autriche, en Suède, en Finlande ou à Chypre. Ces pays ont des salaires minimaux par branche – ce qui exclut certains salariés non couverts par des conventions –, comme ce fut longtemps le cas en Allemagne, laquelle a voté un Smic national en 2015.

Les écarts demeurent importants, de 286 euros mensuels brut en Bulgarie à plus de 2 070 euros au Luxembourg, [selon les chiffres d'Eurostat](#) du premier trimestre 2019. Avec un salaire minimum mensuel brut de 1 521 euros, la France se situe à la sixième place des pays imposant le Smic le plus élevé, derrière le Luxembourg donc, l'Irlande (1 656 euros), les Pays-Bas (1 615 euros), la Belgique (1 594 euros) et l'Allemagne (1 557 euros).

## Le grand écart du salaire minimum en Europe

■ Existence d'un salaire minimum légal

■ Salaire minimum horaire (en €)

■ Pas de salaire minimum légal



Vous trouverez plus de infographies sur [Statista](#)

De La France insoumise (LFI) au PS, en passant par EELV et le PCF, les listes d'opposition à gauche et écologistes promettent l'instauration d'un salaire minimum au niveau de l'Union, sans toutefois détailler la voie pour y arriver. Manon Aubry (LFI) propose un Smic européen à hauteur de 75 % du salaire médian dans chaque pays, incluant des critères de convergence avec des « paquets » de pays, selon leur niveau de développement, pour avoir cette harmonisation sociale. Ian Brossat (PCF) défend un seuil de 60 % du salaire moyen. Chaque mouvement politique prend soin, évidemment, de porter une proposition chiffrée qui, en France, se traduit par une stabilité, voire une augmentation du salaire minimum.

Dans une tribune publiée par *Midi libre* le 13 avril, la tête de liste communiste justifie sa position : « S'agissant du Smic, l'Union européenne s'est ainsi permis de faire quelques "recommandations". On y lit par exemple qu'il faudrait tenir compte de la "conjuncture" au moment de fixer le montant du salaire minimal. Autrement dit, lorsque la croissance est faible, finie la réévaluation du Smic. Le message est clair : pendant que les actionnaires se gavent de dividendes, baissions le pouvoir d'achat des salariés les plus modestes. » Plus loin, il formulait : « Pour permettre à chacune et à chacun de vivre décemment de son travail, je fais la proposition suivante : oui à un Smic européen, dans chaque pays, correspondant à au moins 60 % du salaire moyen. »

Le programme qu'a dévoilé Raphaël Glucksmann veut initier, « au niveau européen, une concertation avec les partenaires sociaux afin d'instaurer un salaire minimum au sein de l'Union européenne permettant de lutter contre la pauvreté et favoriser la convergence sociale

*en Europe. Dans ce cadre, nous défendrons l'objectif chiffré d'au moins 65 % du salaire médian dans chaque pays ».*

De son côté, David Cormand, pour EELV, détaille à Mediapart : *« Nous sommes favorables à un Smic européen à condition qu'il soit assorti d'un calendrier contraignant de convergence vers le mieux-disant, c'est-à-dire vers le haut. Cela signifie que, là où il y a déjà un Smic supérieur à 60 ou 70 % du salaire médian, comme en France, ça ne baisse pas (et ça doit pouvoir continuer d'augmenter), et là où il n'existe pas, il doit être créé sur la base d'un taux élevé par rapport au salaire médian du pays. »*

Pour Génération·s, Benoît Hamon, s'il soutient le montant d'un Smic à 60 % du salaire moyen dans chaque pays de l'UE, ne reprend pas la mesure dans son programme. Celui-ci évoque *« [...] un revenu universel européen, financé par la Banque centrale européenne et par toute entreprise lors de son introduction en Bourse. Ce revenu est à destination de tous. Il ne remplace pas les prestations sociales ».*

L'idée d'instaurer un Smic européen n'est pas nouvelle, et fait même en partie consensus en Europe. Le Parlement a adopté une résolution en septembre 2016 sur le « dumping social ». Le texte recommande *« l'instauration de planchers salariaux sous la forme d'un salaire minimum national, le cas échéant, dans le respect des pratiques de chaque État membre et après consultation des partenaires sociaux, dans le but de parvenir progressivement à au moins 60 % du salaire moyen au niveau national, dans la mesure du possible, de manière à éviter les écarts salariaux excessifs, à soutenir la demande globale et la relance économique et à jeter les bases d'une convergence sociale vers le haut ».* Le montant ainsi cité est depuis devenu la base minimale de toute proposition de gauche.

Au sein des droites françaises, le sujet ne fait pas florès. Le Rassemblement national, dans son programme qui avait été dévoilé par *Le Figaro*, s'oppose carrément à une telle mesure. *« Non à l'harmonisation sociale ! »*, clame le document selon lequel *« cette harmonisation aboutirait en pratique à l'effondrement des salaires »*. Les Républicains de François-Xavier Bellamy n'en disent tout simplement rien, tout comme Debout la France de Nicolas Dupont-Aignan.

Pourtant, même les sphères les plus technocratiques et réputées conservatrices se sont peu à peu, sinon converties, du moins interrogées sur la pertinence d'un tel salaire minimum. En juillet 2014, indiquait à l'époque le site Euractiv, la direction générale du Trésor publiait une note intitulée *« Pistes pour l'instauration d'une norme de salaire minimum européenne »*. Celle-ci prônait que la mise en place d'un salaire minimum permettrait de lutter contre le dumping social et aurait un impact sur la consommation des plus fragiles. Le montant envisagé ? Une fourchette de *« 45 à 50 % du revenu médian »*.

Surprise, c'est exactement le niveau du Smic européen qu'a récemment proposé Nathalie Loiseau, tête de liste de Renaissance. Sans en reprendre le montant, le programme officiel enfin dévoilé le 8 mai confirme la proposition. Garance Pineau, chargée du projet

au sein du mouvement, précise à Mediapart : « *On parle bien d'un Smic européen équivalent à 50 % du salaire médian. Il est absurde d'avoir un Smic équivalent pour tout le monde, celui-ci doit être adapté aux conditions et traditions nationales.* »

Une citation quasi identique aux propos tenus en 2014, pendant la campagne électorale des précédentes européennes, par Jean-Claude Juncker, actuel président de la Commission européenne et membre du grand parti de droite, le PPE. Cité dans un numéro de la revue de l'Institut de recherches économiques et sociales en 2016, l'ancien premier ministre luxembourgeois déclarait : « *En tant que président de la Commission, je plaiderai pour que chaque État membre introduise un salaire minimum adapté à ses pratiques nationales de négociations salariales et à ses conditions économiques.* »

## Lire aussi

---

Vu les résultats – nuls – obtenus sous la présidence Juncker, la proposition de Renaissance, qui s'inscrit dans sa stricte filiation, perd de sa crédibilité. Le montant proposé, lui, provoque l'ire de ses adversaires en France.

Dès les premiers propos de la tête de liste LREM sur le sujet, Manon Aubry avait tweeté : « *Le projet de SMIC européen Nathalie Loiseau abaisserait notre SMIC... à 880 euros. Soit un montant inférieur au seuil de pauvreté. Il fallait bien être à La République en marche pour avoir une idée pareille !* » Ian Brossat, dans la tribune précitée, avait écrit : « *Que demande-t-elle ? Un Smic européen fixé à 50 % du salaire médian. En France, cela représenterait un Smic à 900 euros par mois, soit le seuil de pauvreté. Ce nivellement par le bas est une folie, et il n'est souhaitable ni en France ni ailleurs en Europe. Et pourtant, une fois de plus, les libéraux souhaitent faire de l'Europe une gigantesque machine à fabriquer de la régression sociale.* »

Reconnaissant que, quoi qu'il en soit, l'UE ne peut actuellement imposer un Smic, Garance Pineau défend la position de Renaissance – aujourd'hui – d'inscrire au moins la question de la convergence de critères sociaux au semestre européen (système de coordination des politiques économiques et budgétaires des États membres).

« *Nous voulons demander d'inclure une composante spécifique qui permettrait d'évaluer l'évolution des salaires dans l'Union européenne. Il faut d'abord créer les bonnes conditions.* » Une avancée, certes, que de vouloir insuffler du social dans cette mécanique où seuls comptent les équilibres budgétaires. Mais cela reste très différent de l'objectif annoncé aux électeurs, à savoir instaurer un Smic européen à l'échelle des 28.

## Série : Européennes 2019. Les programmes à la loupe

---

Les partis français face à Orbán: droites conciliantes, gauches impuissantes Par Amélie Poinssot

## Du même auteur

---